

Les conspirateurs du tabac

Regards sur les coulisses de l'industrie du tabac et ses pratiques pour diffuser un produit dont la consommation est la première cause de mortalité évitable.

Les références entre crochets renvoient à la Bibliographie générale p. 56.

Gérard Dubois

Professeur de santé publique, Académie nationale de médecine

La pandémie tabagique est sans équivalent dans l'Histoire puisque le tabac a tué 100 millions de personnes au ^{xx}e siècle et en tuera 1 milliard au ^{xxi}e si rien ne change. Quelle est la responsabilité de l'industrie du tabac face à un tel désastre? Les cigarettiers sont restés vaincus pendant quarante ans face à des centaines de procès lancés contre eux. Ils se parjurent même en 1994 en niant que la nicotine est une drogue, mais les premiers documents internes des cigarettiers sont alors rendus publics. En 1998, une décision judiciaire dans l'État du Minnesota les contraint ensuite à rendre publique la totalité de leurs documents internes, mettant au jour les pires côtés de cette industrie [19].

« Fumer est une cause de cancer du poumon »

« À une seule exception près, les personnes que nous avons rencontrées pensent que fumer est une cause du cancer du poumon », indique en 1958 le compte rendu de chercheurs de British American Tobacco (BAT) après une visite chez Philip Morris, American Tobacco, Liggett... Cela n'empêche pas les cigarettiers de nier publiquement ces effets : « J'affirme que, tout bien considéré, il n'y a aucune preuve que fumer est une cause de cancer du poumon », Imperial Tobacco (branche de BAT) 1958.

C'est en 1962 que, pour la première fois, le rapport du Royal College of Physicians à Londres établit officiellement les conséquences désastreuses du tabac. « Quel sera l'effet pour notre entreprise de ne pas rendre publics ces résultats maintenant si elle y est contrainte dans le futur, peut-être dans l'ambiance défa-

vorable d'une action judiciaire? » écrit de façon prophétique Alan Rodgman de RJ Reynolds, en 1962. Les entreprises cigarettières internationales à gestion privée décident en 1977 de nier la causalité des relations entre tabac et maladies, que les fumeurs savent à quoi ils s'exposent, de s'opposer à toute restriction de la publicité, de ne pas utiliser l'argument qu'une cigarette puisse être moins dangereuse qu'une autre [13].

« La nicotine est... une très bonne drogue »

« La nicotine est... une très bonne drogue » (British American Tobacco 1962). « La nature du business du tabac et le rôle crucial qu'y joue la nicotine » titre un document de RJ Reynolds en 1972 dans lequel on lit : « Les produits du tabac, de manière unique, contiennent et fournissent la nicotine, une drogue puissante... Donc, un produit du tabac est... réalisé pour fournir la nicotine sous une forme généralement acceptable et attractive ». Le sommet est atteint par British American Tobacco en 1980 : « British American Tobacco devrait apprendre à se considérer comme une entreprise vendant une drogue et non du tabac ».

Cela n'empêche pas les dénégations publiques : « Dire que les cigarettes sont addictives est contraire au bon sens... sans fondement médical ou scientifique » (Tobacco Institute 1988), ni le parjure des responsables de six entreprises cigarettières qui disent sous serment devant une commission parlementaire américaine le 14 avril 1994 : « Je ne crois pas que la nicotine soit addictive ».

Les cigarettiers n'hésiteront pas à aller jusqu'à la manipulation de la nicotine [18].



Lutte contre le tabagisme : toujours une priorité

Manipulation chimique avec l'ajout d'ammoniaque qui accroît la proportion de nicotine libre qui pénètre plus rapidement dans le flux sanguin que la nicotine liée. La cigarette «shoote» mieux. «L'ajout d'ammoniaque est le "secret de la Marlboro"», conclut en effet en 1973 une étude de RJ Reynolds sur la cigarette de son concurrent.

Certains cigarettiers iront plus loin encore. Ainsi British American Tobacco crée par manipulation génétique le plant de tabac Y1 pour accroître la concentration en nicotine : «Y1 produit 50 % de nicotine en plus», British American Tobacco 1990.

« Les 14-24 ans... représentent l'avenir du business cigarettier »

L'industrie nie vouloir viser les jeunes. On trouve pourtant dans ses documents les notions de pré-fumeur (*pre-smoker*) et d'apprenti (*learner*). «Pour assurer la croissance à long terme de Camel Filtre, la marque doit accroître sa part du marché des 14-24 ans... qui représentent l'avenir du business cigarettier» (mémo secret de RJ Reynolds 1975). On retrouve dans un document Philip Morris de 1994 le cri de victoire : «Marlboro domine le marché des 17 ans et moins, captant plus de 50 % de ce marché».

L'étude faite pour British American Tobacco par l'agence de publicité Ted Bates en 1975 est éloquente : «Les fumeurs doivent affronter le fait qu'ils sont illogiques, irrationnels et stupides... Il faut partir du fait que fumer est dangereux pour la santé et tenter de le contourner d'une manière élégante sans le combattre, ce qui serait peine perdue... Présentez (aux jeunes) la cigarette comme une des quelques initiations au monde adulte». Les milliards de dollars dépensés par les cigarettiers dans la publicité et le parrainage n'ont d'autre but que d'obtenir l'essai de leurs produits par les enfants et les adolescents le plus tôt possible. La nicotine en fait ensuite de fidèles consommateurs.

L'industrie du tabac organise et favorise la contrebande

«Soyons clairs, ce n'est pas la peine d'essayer de tromper qui que ce soit, le fait est que les taxes ont un impact sur la consommation», admet William Neville, membre du conseil des cigarettiers canadiens en 1990. En effet, une augmentation de 10 % des prix réellement payés par les fumeurs induit une réduction des ventes de 4 % dans les pays développés, de 8 % dans les pays en voie de développement [42]. Voilà qui satisfait le ministre de la Santé (la consommation baisse) et le ministre des

Finances (les recettes augmentent). Par contre, les cigarettiers voient baisser leur marché et donc leurs profits.

Dans certains pays, l'augmentation des taxes est suivie d'un accroissement de la contrebande que les cigarettiers s'empressent d'annoncer, de dénoncer, et qui devient leur argument principal pour s'opposer à ces hausses. Leurs déclarations publiques tendent à laisser présumer de leur impuissance dans la lutte contre ce fléau. Il en va en réalité tout autrement. Les condamnations, les plaider coupables de l'industrie se sont multipliés ces trente dernières années. Après deux années d'enquête par l'Office européen de lutte anti-fraude (Olaf), la Commission européenne porte plainte en 2000 aux États-Unis contre Philip Morris et Japan Tobacco International (JTI) pour organisation de la contrebande, blanchiment d'argent, financement du terrorisme international. En 2002, Imperial Tobacco a fait l'objet d'une enquête parlementaire en Grande-Bretagne qui l'a conduite à interrompre ses exportations vers la Moldavie, la Lettonie, l'Afghanistan, Kaliningrad et Andorre. Deux de ses marques représentaient en 2000 la moitié des cigarettes vendues en contrebande en Grande-Bretagne. En 2003, JTI est accusé au Canada de complot et de fraude pour la contrebande de ses produits.

L'analyse des documents internes est particulièrement éclairante en ce qui concerne la contrebande : «Jusqu'à ce que le problème de la contrebande soit résolu, un volume croissant de nos ventes domestiques au Canada sera exporté puis réimporté en contrebande pour y être vendu» courrier de la filiale canadienne de British American Tobacco à la maison mère en 1993.

K.J. Clarke, vice-président de British American Tobacco, ancien ministre des Finances, ancien ministre de la Santé, écrit dans le Guardian du 3 février 2000 : «... nous agissons dans les limites de la loi, sur le principe que nos marques seront disponibles à côté de celles de nos concurrents, sur le marché noir, comme sur le marché légal».

Que dire d'une industrie dont 30 % des 1 000 milliards de cigarettes exportées en 2000 ont disparues ? Les cigarettiers ne pouvaient ignorer qu'elles servaient à la contrebande et il est aujourd'hui bien démontré qu'ils ont organisé et favorisé au plus haut niveau le trafic international. La Banque mondiale avait d'ailleurs souligné que la contrebande est plus liée au degré de corruption des pays qu'au niveau de taxation des cigarettes.

L'achat de scientifiques

Les effets sur la santé de l'exposition à la fumée de tabac des non-fumeurs constituent pour les cigarettiers «la plus dangereuse menace ayant jamais existé sur la viabilité de l'industrie du tabac», Tobacco Institute 1978.

L'industrie, Philip Morris en tête, va monter un système de désinformation, le «Whitecoat Project», ou projet Blouse blanche, dont le seul but est : «... de mettre en place une équipe de scientifiques organisée par un coordinateur scientifique et des avocats américains, pour revoir la littérature scientifique ou faire des études sur le tabagisme passif pour maintenir une controverse», British American Tobacco 1988.

Relativement peu de scientifiques accepteront de travailler pour eux, mais Philip Morris se basera sur eux pour mener en 1996 des campagnes publicitaires indiquant qu'il est plus dangereux de manger un biscuit ou boire un verre de lait que de respirer la fumée de cigarette. Ces campagnes, partout en Europe, seront interrompues tant elles provoqueront de réactions hostiles. Postérieurement, un scandale en Suisse révèle l'implication majeure d'un chercheur suédois exerçant à Genève, Ragnar Rylander, dans l'entreprise de désinformation de Philip Morris. Son action en justice pour diffamation contre ceux qui ont révélé ses agissements a permis au contraire de confirmer judiciairement les accusations de fraude scientifique sans précédent portées contre lui.

Les cigarettiers tenteront aussi d'influencer les journaux médicaux de haut niveau comme le *Lancet* [56], d'espionner les études en cours. Une enquête faite à la demande de l'OMS a mis en lumière l'existence d'un plan concerté et subversif établi en 1988 sous la direction personnelle du président de Philip Morris, Geoffrey Bible : le «Boca Raton Action Plan». Ces menées subversives étaient «élaborées, bien financées, sophistiquées et habituellement camouflées». Décidées au plus haut niveau, les manœuvres ont consisté à payer des consultants ensuite présentés comme indépendants, à mettre en place des réseaux d'information et d'influence, à créer et financer des organisations faussement indépendantes, à tenter d'orienter la politique de l'OMS dans d'autres domaines, à influencer médias et décideurs par des informations fausses ou tronquées relayées par des intermédiaires financés.

L'industrie du tabac est-elle coupable ?

L'industrie du tabac a écrit son propre réquisitoire car :

– elle a caché les dangers du tabac, puis les a niés ;

- elle a caché que la nicotine est une drogue, puis l'a nié;
- elle a manipulé chimiquement et génétiquement la nicotine pour accroître la dépendance à ses produits, puis l'a nié en se parjurant;
- elle a visé spécifiquement les enfants et les adolescents;
- elle a organisé la contrebande internationale de ses produits;
- elle a entrepris une véritable conspiration pour créer une fausse controverse sur les dangers de l'exposition des non-fumeurs à la fumée de tabac;
- elle a organisé la désinformation par de faux organismes d'information ou de recherche, qu'elle a été contrainte de fermer aux États-Unis.

Il est donc évident que les 100 millions de morts dus au tabac au xx^e siècle ne sont pas le résultat du choix conscient de consommateurs adultes et responsables (60 à 80 % des fumeurs désirent arrêter) mais qu'ils sont les victimes d'une politique volontaire, agressive et conquérante d'une industrie qui a voulu imposer mondialement ses intérêts financiers

au mépris de la vie humaine et du droit par la duperie, la tromperie, la fourberie, la duplicité et la corruption.

Cette responsabilité a été reconnue plusieurs fois de manière sévère. Depuis 1998, les cigarettiers sur le territoire américain doivent payer 202 milliards de dollars sur vingt-cinq ans à 46 États américains. Sur plainte du ministre de la Justice américain, l'US District Judge Gladys Kessler jugeait le 17 août 2006 qu'en violation de la loi fédérale antimafia (loi *Rico*), les industriels du tabac avaient « *mis sur le marché et vendu leur produit létal avec zèle et des méthodes trompeuses, ne pensant qu'à leurs intérêts financiers, sans égard pour la tragédie humaine et les coûts sociaux que leur succès induisait* ».

L'histoire n'est pas finie, mais l'existence même de l'industrie du tabac est dorénavant en jeu et se pose avec acuité. Elle n'est pas encore vaincue et prétend même aujourd'hui dans de nombreux pays, participer à l'éducation des enfants. Qui pourrait l'accepter au vu de ses antécédents ? Elle promet de changer d'attitude mais nous n'avons pour

cela que sa parole et nous savons désormais ce qu'elle vaut. Elle poursuit son œuvre de mort avec les mêmes méthodes en Afrique, en Asie, en Europe centrale et de l'Est.

C'est la raison pour laquelle il faut attirer l'attention sur le rôle majeur, de référence, que joue l'Organisation mondiale de la santé. Sous la conduite énergique de sa directrice d'alors, le Dr Gro Harlem Brundtland, un traité sans compromis ni complaisance, la Convention cadre pour la lutte antitabac, a été adoptée à l'unanimité le 21 mai 2003 et 174 États l'ont aujourd'hui ratifiée. Cette réaction est à la dimension des dommages mondiaux causés par le tabac avec 6 millions de morts par an et 1 milliard pendant le xxi^e siècle si rien ne change. Le tabac est à l'origine d'une pandémie industrielle. Il n'est pas d'exemple dans l'Histoire d'un plus grand mensonge d'une industrie entière, d'une attitude fautive, suffisante et hypocrite, d'une recherche de profit sans limite menant au plus grand désastre sanitaire planétaire de tous les temps.

Nous savions l'industrie du tabac mortifère, nous la découvrons meurtrière. 🌐